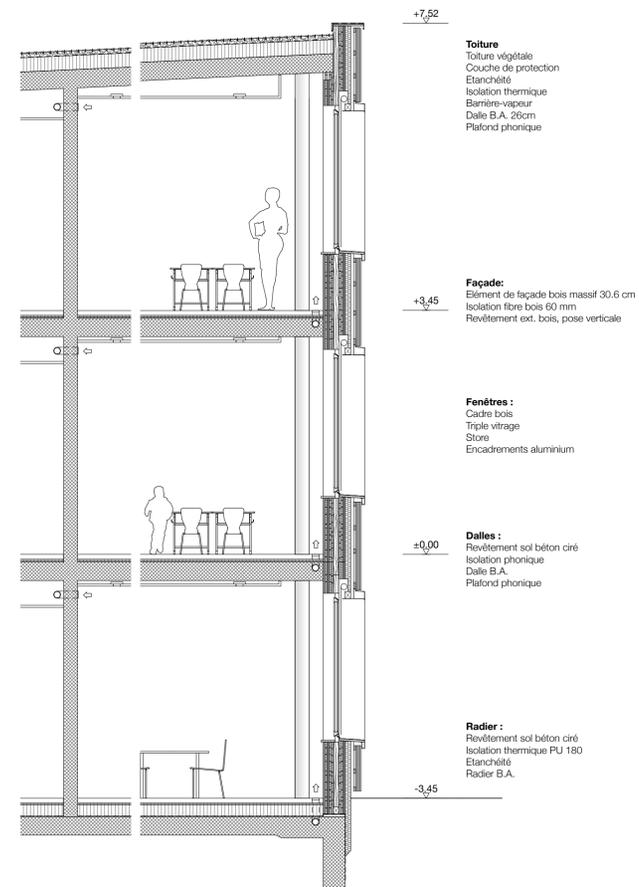
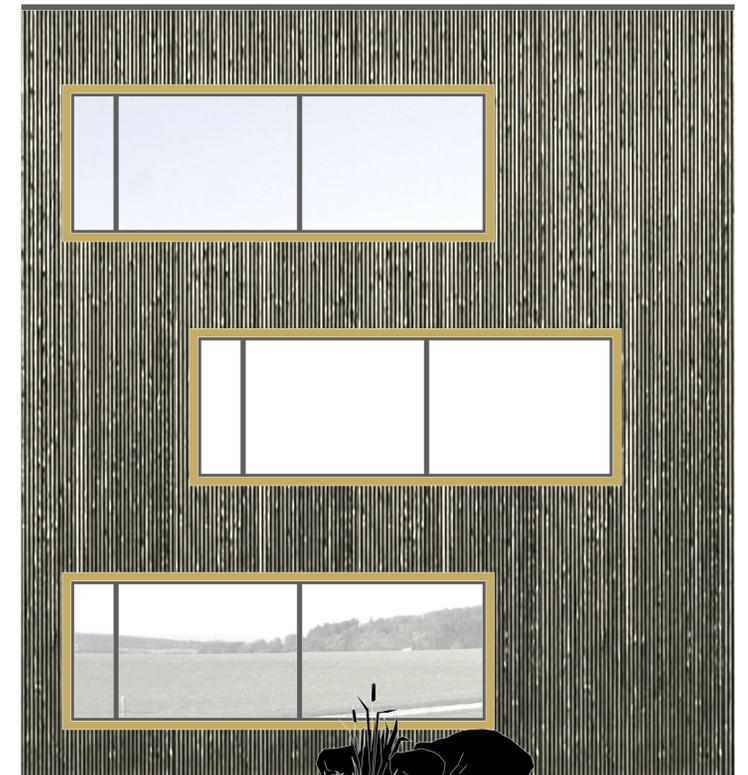


Commune d'Ursy - Concours de projets d'architecture pour la construction d'une nouvelle école
ursus cub

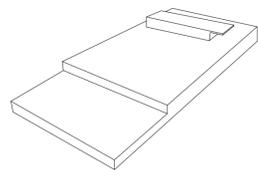


Coupe constructive et élévation façade 1:50



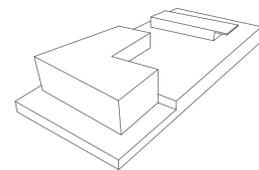
Matérialisation

EEE: esthétique, économique et écologique. Dans cette optique le choix du concept constructif a demandé une importante réflexion quant aux solutions à adopter. Pour répondre à cette philosophie, la simplicité des moyens s'imposait. Le cloisonnement des espaces intérieurs est en parois de béton apparent servant en même temps de structure porteuse aux dalles également en béton brut. Les façades sont en éléments de bois multi-couches assemblées par chevillage en bois. Chaque couche est incisée de lamelles d'air donnant à cet élément composite un pouvoir isolant exceptionnel et au volant thermique infiniment supérieur à toute autre solution conventionnelle. De plus, la préfabrication des façades en grands éléments et l'aspect fini des parois intérieures en font également un élément d'une grande économie. Tous les éléments de l'enveloppe correspondent aux critères Minergie-P. Le revêtement de façade en bois brut est rythmé par de profonds couvre-joints. Son aspect pré-grisé veut renforcer dès le départ la compacité du projet tout en énonçant immédiatement l'aspect final des réalisations en bois non traité.



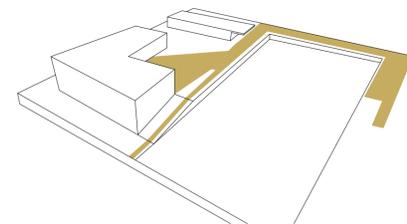
Implantation et urbanisme

La construction d'un nouveau complexe scolaire sur le site sportif d'Ursy est l'opportunité de requalifier le tissu bâti, de le délimiter et de qualifier un nouvel espace dans un contexte socio-éducatif et sportif. Le terrain en strates descendantes permet une approche où l'on peut distinguer un plateau supérieur en liaison avec la salle de sport existante et le parcours piétonnier et un plateau inférieur en relation avec l'espace non bâti. Dans le périmètre dévolu au projet, se dégage un quadrilatère suggérant les limites du bâti. Dans cet esprit, les deux côtés en relation avec l'espace non bâti seront délimités par un bâtiment articulé en forme de L. Le troisième côté sera en relation avec le bâti existant de la halle de gymnastique et de son extension future et le quatrième côté s'ouvre sur le village. De la sorte se définit un espace contenu et protecteur.



Concept

Le programme s'articule sur deux ailes en L comprenant 3 niveaux et desservies à partir du plateau supérieur. L'aile de l'école primaire à partir d'une distribution principale verticale décalée laissant ainsi la place centrale au préau couvert et à la structure d'accueil. L'aile de l'école infantile bénéficie de sa propre entrée et de son préau couvert. Le quadrilatère contenu forme en même temps le préau, continuité spatiale de l'école et la place public, l'ensemble étant interactif par l'arborisation et l'aménagement urbain. En occupation spatiale transitoire avec la salle de gymnastique existante, se trouve la place de jeux et un terrain de sport. Ce positionnement se veut comme un lien avec l'accès piétonnier et la place se trouvant devant la salle de gymnastique.



Organisation des accès

L'accessibilité à la nouvelle entité induit dans l'état actuel des choses un parcours piétonnier depuis l'arrêt des bus scolaires et le parc automobile, qu'il s'agit de qualifier. Le préau et l'école constitue la fin attractive de ce parcours, bordé de dessertes diverses. Il devient de la sorte pérégrination dans le lieu et véritable lien physique d'un nouveau microcosme.

